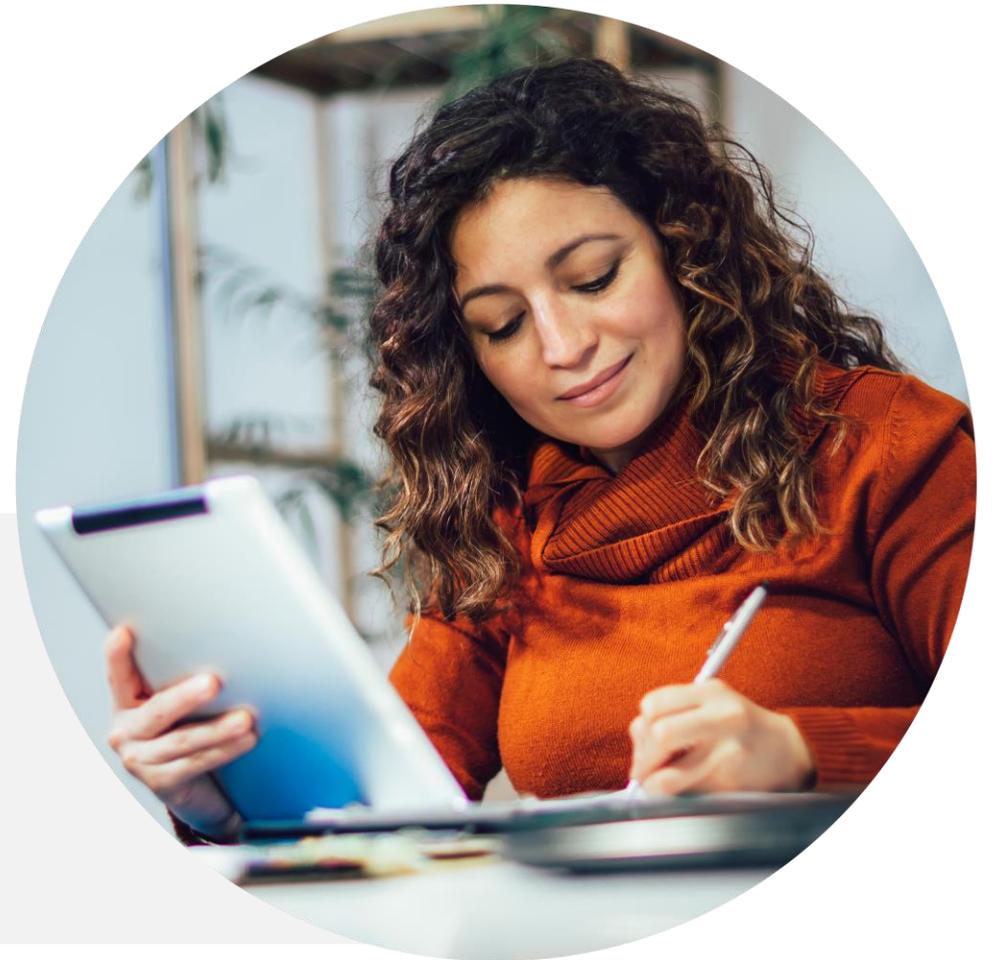


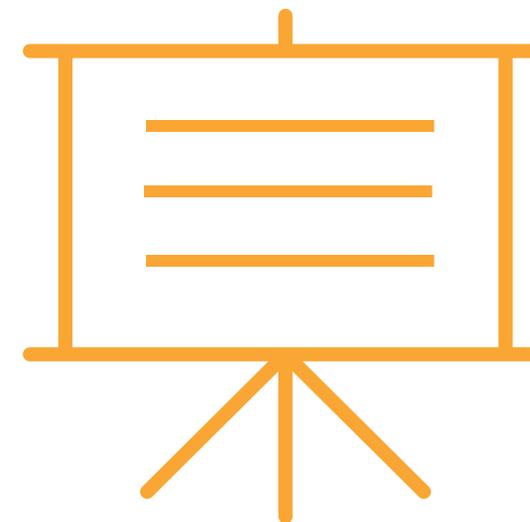
L'APC pour les nouveaux EPEI

*« Les éducatrices et éducateurs sont des apprenants permanents. »
(Comment apprend-on? 2014)*



Notre webinaire du jour

- Le programme d'APC, qu'est-ce que c'est?
- Exigences du volet éducatif
- Accéder et utiliser les plateformes d'apprentissage
- Confirmer votre conformité au Programme d'APC
- Ressources de soutien
- Questions-réponses



Programme d'APC

Volets éducatifs

- Module Attentes de la profession
- Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel

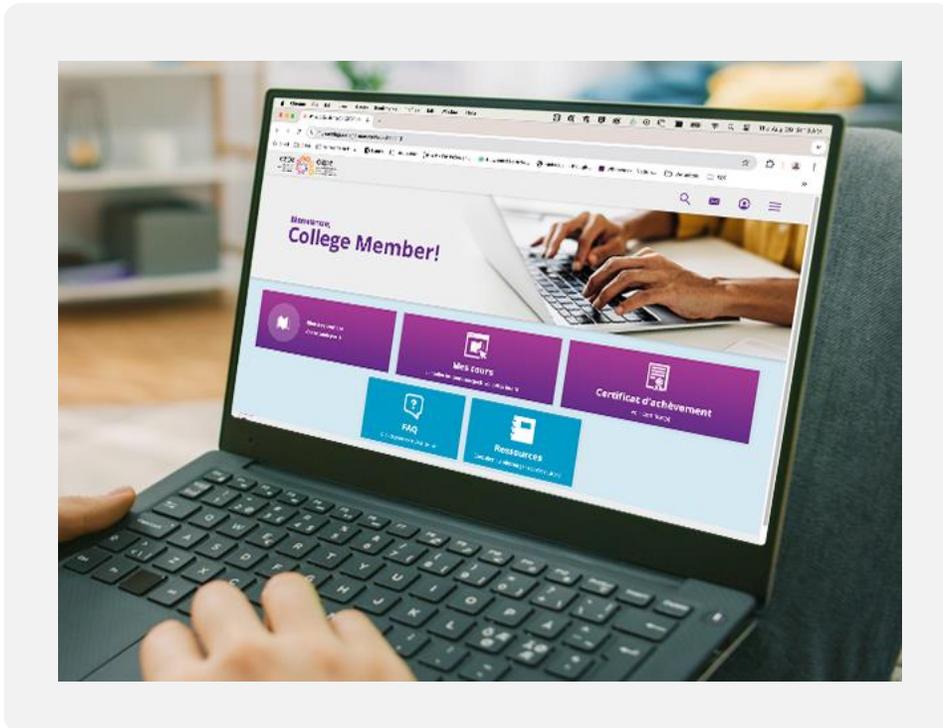
Cycle du portfolio d'APC

Volets éducatifs

- **Module Attentes de la profession**
- **Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel**



Qu'est-ce que le module Attentes de la profession?



- Le **module Attentes de la profession** est gratuit et accessible en ligne.
- Il décrit les responsabilités professionnelles des EPEI et fournit des informations relatives :
 - au statut de professionnel(le) réglementé(e);
 - à la faute professionnelle, l'incompétence et l'incapacité;
 - aux domaines d'exercice fondamentaux en éducation de la petite enfance.
- Il faut prévoir deux heures pour effectuer ce module.
- Il comprend un questionnaire de 15 questions – il faut obtenir 80 %.



Volets éducatifs

- **Module Attentes de la profession**
- **Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel**



Qu'est-ce que le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel?



- Le **Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel** est accessible en ligne gratuitement.
- Le programme vise à :
 - renforcer votre engagement en faveur de la sécurité personnelle, de la santé et du bien-être de tous les enfants;
 - vous donner les moyens d'adopter des approches proactives de prévention des abus pédosexuels;
 - renforcer votre position de confiance auprès des familles et de votre communauté.
- Il faut prévoir de cinq à six heures environ pour l'effectuer.



Qu'est-ce que le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel?

Trois éléments requis

1. **Priorité Jeunesse – Formation à la prévention des abus pédosexuels**

- 8 modules et un test de validation des connaissances de 20 questions

2. **Tatie se confie – Mise en pratique**

- Courte vidéo et un questionnaire de 4 questions

3. **Ressources de l'Ordre à consulter**

- *Avis professionnel : Devoir de faire rapport*
- *Racisme et préjugés dans les signalements aux services de protection de l'enfance*
- *Scénarios du Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel*

Ces modules d'apprentissage interactifs sont présentés en partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance.



Accéder et utiliser les plateformes d'apprentissage



Accéder à Mon Ordre, mon compte



[Mon Ordre, mon compte](#) | [FAQs](#) | [English](#)

Chercher



[Cliquez ici pour rechercher les FAQ](#)

À PROPOS DE L'ORDRE ▾

PUBLIC ▾

EMPLOYEURS ▾

MEMBRES ▾

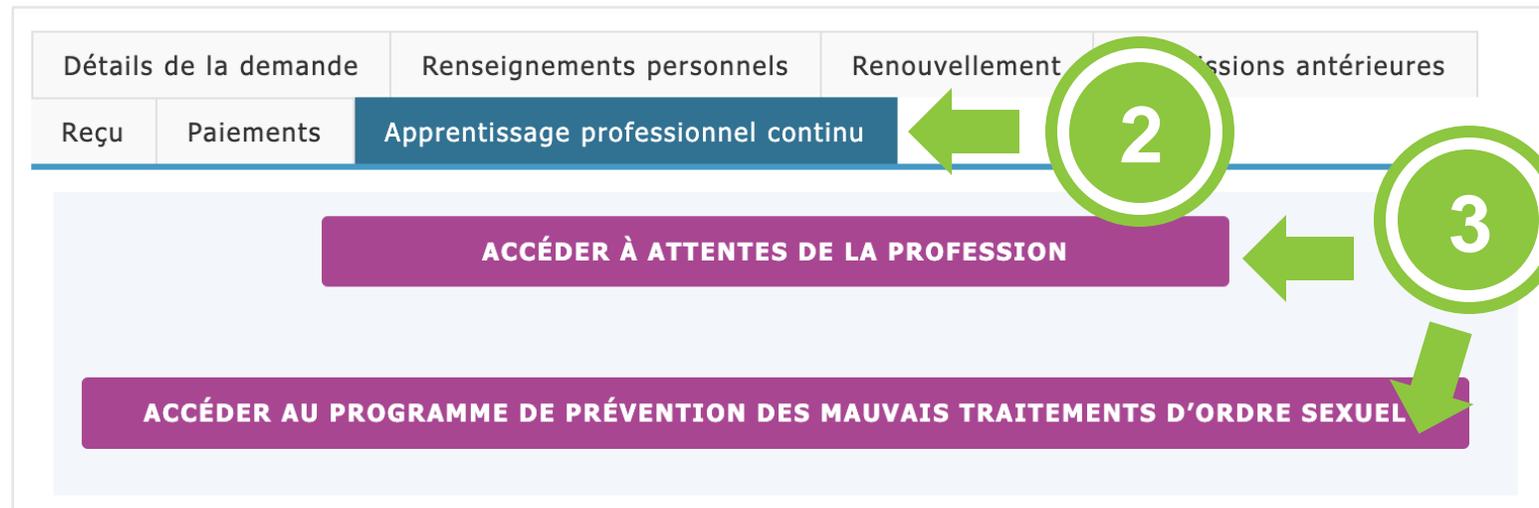
DEMANDEURS ▾

Programme d'apprentissage
professionnel continu (APC)

Actualisé et simplifié – à découvrir maintenant



Cliquez sur l'onglet Apprentissage professionnel continu



- Cliquez sur l'onglet **Apprentissage professionnel continu**
- Cliquez sur le bouton **Accéder** à côté de chaque exigence du volet éducatif pour vous connecter à la plateforme appropriée



Accéder aux composantes du volet éducatif

The screenshot displays the user interface of the educational portal. At the top left, the logos for 'cece' (college of early childhood educators) and 'oepe' (ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance) are visible. The top right corner contains navigation icons for search, notifications, user profile, and a menu. The main header area features a large image of hands typing on a laptop keyboard and the text 'Bienvenue, Membre de l'Ordre!'. Below this, there are five main navigation buttons: 'Rien à reprendre' (with an open book icon and a link to 'Voir le catalogue'), 'Mes cours' (with a book and cursor icon and a link to 'Consulter les cours auxquels vous êtes inscrit(e)'), 'Certificat d'achèvement' (with a certificate icon and a link to 'Voir certificat(s)'), 'FAQ' (with a question mark icon and a link to 'Cliquer pour consulter ce lien'), and 'Ressources' (with a document icon and a link to 'Consulter ou télécharger des ressources'). The footer includes a globe icon with 'FR' and a link to the 'Politique de protection des renseignements personnels'.

Plateforme de formation : Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel

« Mes présentations » sur la plateforme du CCPE

Académie de formation virtuelle

FAQ Mes présentations Mon compte Déconnexion In English

Mes présentations

 Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel

ORDRE DES ÉDUCATRICES ET DES ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

Obligatoire
Directives pour effectuer le programme et confirmer votre conformité

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance reconnaît que le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel contient des éléments sensibles et que le sujet peut s'avérer difficile. Avant de commencer le programme, nous vous suggérons de consulter le document [Prendre soin de soi-même et des autres](#).

Obligatoire
Ressources de l'Ordre à consulter

Obligatoire
Ressources supplémentaires en soutien à votre apprentissage

 CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.

PRIORITÉ JEUNESSE

Programme pour la prévention des abus pédosexuels

Obligatoire


Priorité Jeunesse
Modèles consultés : 0 sur 9

TATIE SE CONFIE

Trousse de prévention des abus pédosexuels

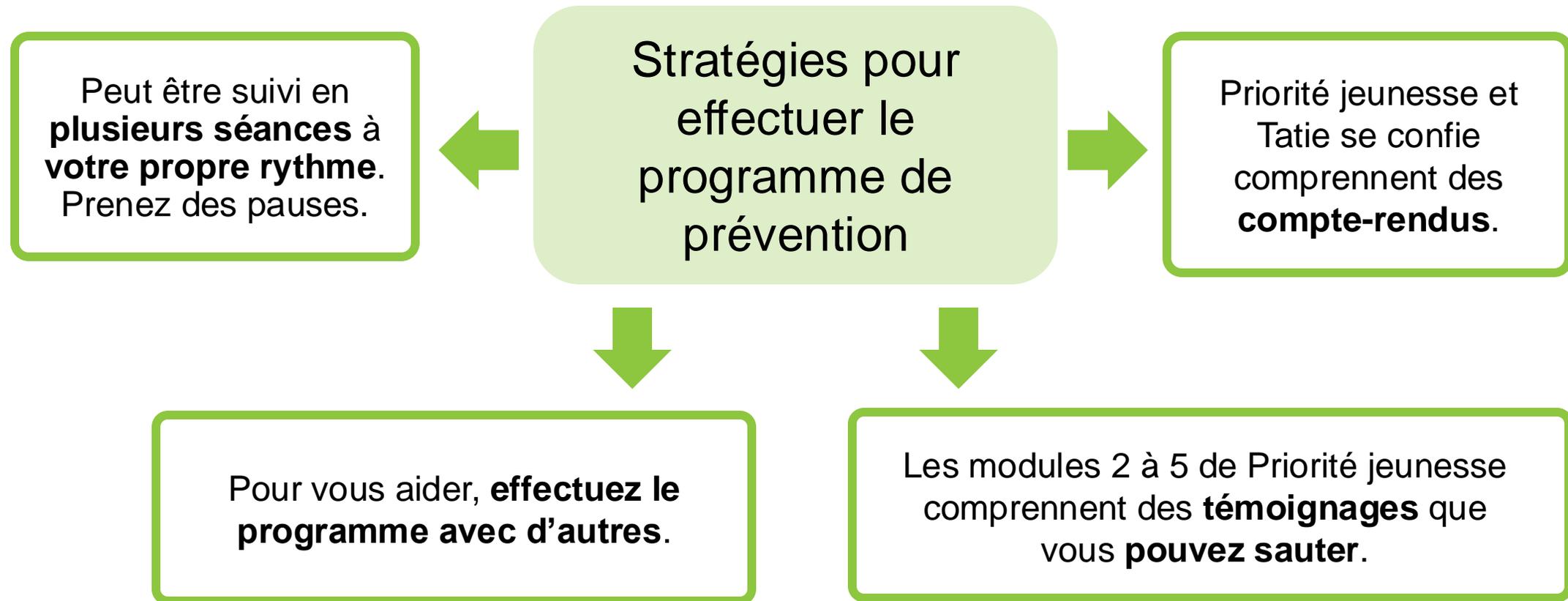
Obligatoire


Tatie se confie : Trousse de prévention des abus pédosexuels
Modèles consultés : 0 sur 2


Tatie se confie : Guide de l'éducateur – Avec Guide du parent
Fichiers à télécharger


Tatie se confie : Enfants de 4 à 5 ans
Leçons et feuilles d'activité à télécharger

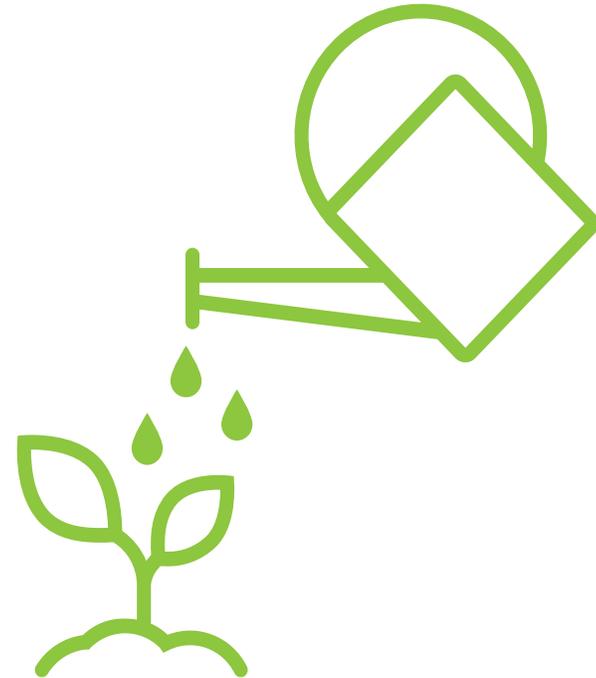
Conseils utiles pour le programme de prévention



Suivre le Programme de prévention

Soutien aux membres

- Instructions pour effectuer le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel et confirmer votre conformité
- **Prendre soin de soi et des autres**
- Atelier sur les soins tenant compte des traumatismes, pour les membres et les employeurs



Confirmation d'achèvement sur les plateformes d'apprentissage

Exigences du volet éducatif

EXPORTER ▾

DATE D'ACHÈVEMENT

MODULE

8/26/2024

Attentes de la profession



Priorité jeunesse



Tatie se confie



Confirmation d'achèvement sur les plateformes d'apprentissage

Téléchargez et sauvegardez les trois certificats à conserver dans vos dossiers d'APC.

Priorité jeunesse



Tatie se confie

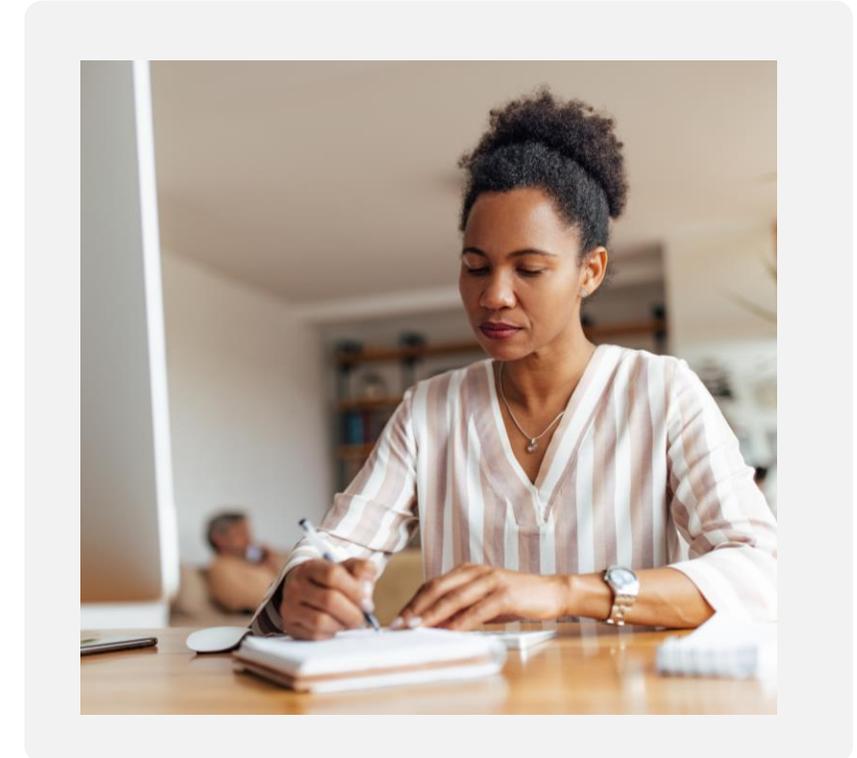


Attentes de la profession



Exigences du programme d'APC

- Le module **Attentes de la profession, le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel** et le **portfolio d'APC** sont des exigences du Programme d'apprentissage professionnel continu (APC).
- Il faut satisfaire aux exigences du Programme d'APC pour rester membre de l'Ordre.
- Le certificat d'inscription d'un membre peut être suspendu s'il ne satisfait pas aux exigences du Programme d'APC.



Renouvellement annuel

Tous les EPEI doivent renouveler leur adhésion chaque année, **avant ou pendant** le mois au cours duquel leur certificat d'inscription a été délivré. Ils doivent aussi :

- mettre à jour leurs infos et celles de leur employeur;
- **confirmer leur conformité à l'APC;**
- cerner les problèmes pouvant influencer la pratique;
- payer les frais de renouvellement.

DEUX mois avant
votre renouvellement

Retrouvez le courriel de l'Ordre vous rappelant qu'il est temps de renouveler votre adhésion.



Confirmation de conformité à l'APC lors du renouvellement

Apprentissage professionnel continu (APC)

Le programme d'apprentissage professionnel continu (APC) est obligatoire.

Je confirme avoir respecté les exigences du programme d'apprentissage professionnel continu (APC) pour cette année, comme indiqué dans [l'Avis sur les exigences du programme d'APC](#).

* **Attentes de la Profession complété**

- Oui
 Non

* **Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel complété**

- Oui
 Non

- Vous devrez confirmer que vous avez rempli les exigences du volet éducatif.
- « Oui », si vous les avez remplies / terminées. « Non », si vous ne l'avez pas fait.
- Que faire si vous n'avez pas terminé de remplir les exigences du volet éducatif avant votre renouvellement?

Rappel :

- À chaque fois que vous terminez une exigence, l'Ordre reçoit une notification.
- Vous pouvez vérifier vos dates d'achèvement dans Mon Ordre, mon compte.



Que se passe-t-il si je ne suis pas en mesure de remplir les exigences requises?

Les raisons justifiant un report d'APC peuvent être les suivantes :

- Congé de maternité ou de paternité
- Maladie
- Handicap
- Deuil
- Difficultés personnelles

Détails de la demande	Renseignements personnels	Renouvellement	Soumissions antérieures
Reçu	Paielements	Apprentissage professionnel continu	



Demandes de report

CONTINUER LA DEMANDE DE REPORT D'APC



Informations et ressources de soutien



- Avis sur les exigences du Programme d'apprentissage professionnel continu
- CPL webpages at ordre-epe.ca
- CPL video resources on [College's YouTube](#)
- Review your emails from the College
- Check your profile on [Mon Ordre, mon compte](#)

Vous avez encore des questions ou avez besoin d'aide?

Contactez le service de l'Exercice professionnel

- Appelez-nous au 1 888 961-8558, appuyer sur le 2
- Envoyez-nous un courriel à apc@ordre-epe.ca





Merci

Rejoignez la communauté des EPEI tout au long de l'année!



ordre-epe.ca

Service de l'exercice professionnel

(416) 961-8558, option 2 | apc@ordre-epe.ca